



CAMBODGE: se reconstruire après un génocide

La résilience d'un peuple

Une cambodienne regarde
les portraits des victimes
des Khmer Rouge au musée
du génocide à Phnom Penh.
© TANG CHHIN SOTHY / AFP

Conférence organisée dans le cadre du 2^e Congrès européen de psychiatrie sociale – ECSP

Cambodge: se reconstruire après un génocide

La résilience d'un peuple

Conférence de **Prof. Ka Sunbaunat**

Lauréat 2014 du Prix de Genève pour les droits de l'Homme en Psychiatrie
Ancien doyen, Université des Sciences de la Santé du Cambodge

En 2014, le Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie a été décerné au psychiatre cambodgien Ka Sunbaunat, qui a dédié sa vie de médecin à soigner les personnes atteintes de troubles mentaux dans un pays laissé exsangue par les Khmers rouges.

En 1979, lorsque ce régime sanguinaire prend fin, rares sont les professionnels de la santé encore en vie. L'afflux d'aide internationale permet au professeur Sunbaunat d'initier, dès 1989, un ambitieux système de soins en santé mentale pour aider le peuple cambodgien à se libérer des séquelles psychologiques liées aux violations des droits de l'homme perpétrées durant cette période. Mais il ne suffit pas de recréer les structures existant ailleurs: Ka Sunbaunat aura comme souci principal d'adapter les soins aux besoins de la population et à sa culture majoritairement bouddhiste, et de lutter contre les discriminations.

Ka Sunbaunat est considéré aujourd'hui comme le père de la psychiatrie cambodgienne. Le département de psychiatrie de l'Université des sciences de la santé de Phnom Penh, qu'il a fondé en 1992 et dirigé jusqu'en 2013, forme chaque année plusieurs dizaines de psychiatres et d'infirmiers spécialistes de la santé mentale. Dans sa conférence, le professeur Sunbaunat, victime résiliente des violences qui ont coûté la vie à près de deux millions de ses concitoyens, racontera comment il a su puiser en lui-même et dans ses valeurs culturelles la force d'offrir à ses concitoyens des soins en santé mentale empreints d'humanité.

Mercredi 1^{er}
juillet 2015 | 18h

Uni Mail, salle MR380
Entrée libre

www.unige.ch/public

Le Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en psychiatrie, créé en 1999 à l'occasion du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, récompense des personnes ou des institutions dont les actions en faveur des personnes atteintes dans leur santé mentale sont particulièrement remarquables. Ce Prix veut ainsi honorer l'équité, l'humanité ou l'excellence des soins psychiatriques, ainsi que les actions visant à réduire la méconnaissance et la discrimination entourant les maladies psychiques.